



**CONSEIL
DE QUARTIER**
DE LAC SAINT-CHARLES

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CONSEIL DE QUARTIER DE LAC-SAINT-CHARLES**

Procès-verbal de la 4^e assemblée ordinaire de l'année 2025

Mercredi 14 mai 2025 à 19 h
Salle des Chevaliers de Colomb de Lac-Saint-Charles
1506, avenue du Lac-Saint-Charles

ÉTAIENT PRÉSENTS EN SALLE :

M ^{me} Claudya Tremblay	Présidente
M ^{me} Heidi Chalifour	Trésorière
M ^{me} Alexina Bouchard	Secrétaire
M ^{me} Sophie Gosselin	Administratrice
M. Bertrand Day	Administrateur

ÉTAIT PRÉSENTE EN LIGNE :

ÉTAIENT ABSENTS :

M. Steeve Verret	Conseiller municipal
M ^{me} Véronique Hunter	Administratrice

IL Y A QUORUM

ASSISTENT ÉGALEMENT :

M. Maxime Thibeault	Conseiller en consultations publiques
---------------------	---------------------------------------

Outre les personnes énumérées ci-dessus, une dizaine de résident.e.s étaient présent.e.s dans la salle.



Ordre du jour

25-04-01	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
25-04-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 02
25-04-03	Adoption du procès-verbal du 12 février 2025	19 h 05
25-04-04	Affaires découlant du procès-verbal	19 h 07
25-04-05	Période d'information du conseiller municipal	19 h 10
25-04-06	Période de questions et commentaires du public	19 h 25
25-04-07	Affaires en cours	19 h 45
	• Programme de mobilisation à la sécurité routière 2025	
	• Rotation de salle	
	• Nominations des officiers	
25-04-08	Affaires nouvelles	19 h 50
25-04-09	Trésorerie	20 h 05
	• Paiement des frais de secrétariat	
	• Autorisation des dépenses	
	• Remboursements	
25-04-10	Correspondance	20 h 10
25-04-11	Divers	20 h 15
25-04-12	Levée de l'assemblée	20 h 30

25-04-01 Ouverture de l'assemblée

M^{me} Tremblay ouvre l'assemblée à 19 h 03.

25-04-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

M^{me} Tremblay fait la lecture de l'ordre du jour. Elle fait l'ajout, au point Affaires nouvelles, de la Table de concertation en transports en commun. M. Thibeault précise que le procès-verbal dont l'adoption figure à l'ordre du jour est celui du 12 mars et non du 12 février.

Sur une proposition de M. Bertrand Day appuyée par M^{me} Heidi Chalifour, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

25-04-03 Adoption du procès-verbal du 12 mars 2025

Sur une proposition de M^{me} Claudya Tremblay appuyée par M^{me} Heidi Chalifour, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 12 mars 2025.

Procès-verbal du 14 mai 2025

Conseil d'administration du conseil de quartier de Lac-Saint-Charles



25-04-04 Affaires découlant du procès-verbal

- Sentier linéaire de la Rivière-Saint-Charles

M. Thibeault a informé la Ville de Québec de la demande d'un citoyen à l'effet de niveler certains tronçons inégaux communément appelés « Caramilk » du sentier linéaire de la rivière Saint-Charles en raison des enjeux de sécurité qu'ils peuvent comporter lorsqu'ils sont empruntés. La Ville analyse présentement la situation. M. Thibeault tiendra le conseil informé.

25-04-05 Période d'information du conseiller municipal

En l'absence de M. Verret, la période d'information du conseiller municipal ne peut avoir lieu telle que prévue.

Un citoyen profite de l'occasion pour ajouter que M^{me} Emma Amehoum se présentera pour le district de Lac-Saint-Charles afin de représenter la formation Québec forte et fière. M^{me} Tremblay ajoute que M^{me} Amehoum était présente à la dernière assemblée et qu'elle avait exprimé le souhait d'être à nouveau présente cette fois, mais que des problèmes de connexion l'en empêchent puisqu'elle est en déplacement et qu'elle assisterait à la suivante. (NDLR : M^{me} Amehoum a finalement pu se joindre en visioconférence à la fin de la rencontre)

25-04-06 Période de questions et commentaires du public

Un citoyen se questionne si une surveillance policière supplémentaire, voire un brigadier sont prévus en raison du trafic accru à prévoir aux heures de pointe dans le cadre des travaux de reconstruction du pont situé au-dessus de la rivière Saint-Charles sur la rue Jacques-Bédard. M^{me} Tremblay ajoute que ce sujet suscite de nombreux échanges sur la page Facebook J'habite Lac-Saint-Charles. M. Thibeault indique ignorer quand débiteront précisément les travaux. Un autre citoyen ajoute que certains commerces souffriront de ce trafic, que la situation pourrait engendrer des irritants et que les travaux pourraient être reportés en raison de la grève des ingénieurs du gouvernement du Québec en cours présentement. Un citoyen résidant au coin de la rue Krieghoff et de l'avenue Delage indique qu'en l'absence de panneau « Arrêt », la circulation est un véritable « enfer ». Il précise que le pont actuel sera entièrement défait et qu'un nouveau sera reconstruit. M^{me} Tremblay propose de prendre une résolution à l'effet de connaître le plan du ministère des Transports et de la Mobilité durable en vue de favoriser la fluidité et la sécurité des cyclistes et piétons compte tenu des détours à prévoir dès juin.



RÉSOLUTION 2025-CA-17

Considérant que les travaux qui sont prévus sur le pont sur Jacques-Bédard entre le 1^{er} juin et novembre 2025 vont créer un détour assez important, lequel va créer conséquemment de la circulation et des comportements potentiellement malheureux, le CQLSC aimerait, d'une part, connaître le plan de la Ville de Québec ou du ministère des Transports du Québec en vue d'assurer la sécurité de tous les citoyens et usagers de la route - soit les piétons, les cyclistes et les automobilistes - en plus de permettre une circulation fluide et d'éviter les situations accidentogène, puis de le réviser, au besoin, en s'assurant de prendre en considération ces enjeux.

L'adoption de la résolution est proposée par M^{me} Heidi Chalifour et dûment appuyée par M. Franz Gauthier.

M^{me} Gosselin évoque pour sa part des mesures d'atténuation.

Un citoyen indique qu'il doit être possible que la programmation du feu de circulation situé au coin de l'avenue du Lac-Saint-Charles et de la rue Jacques-Bédard soit revue puisqu'en tout temps, elle demeure au vert très longtemps sur l'avenue du Lac-Saint-Charles. La présidente propose une seconde résolution à l'effet de demander à la Ville de Québec d'évaluer le trafic à l'intersection de l'avenue du Lac-Saint-Charles et de la rue Jacques-Bédard et de vérifier si des pistes de solutions sont possibles afin d'assurer la fluidité.

RÉSOLUTION 2025-CA-18

Il est résolution de demander à la Ville de Québec d'évaluer le trafic à l'intersection de l'avenue du Lac-Saint-Charles et de la rue Jacques-Bédard, notamment au regard du feu de circulation qui s'y trouve, et de vérifier si des pistes de solutions sont possibles afin d'assurer la fluidité de la circulation.

L'adoption de la résolution est proposée par M^{me} Sophie Gosselin et dûment appuyée par M. Bertrand Day.

Un autre citoyen indique que la rue Françoise-Cabrini n'est pas propice au passage de la machinerie lourde dans le contexte des travaux liés au nouveau terrain de soccer et que M. Verret avait initialement affirmé qu'elle n'y circulerait pas. Cette machinerie devait initialement passer sur la rue Delage. Un coin de sa propre maison a d'ailleurs été abimé par de la machinerie et a depuis été réparé. La Ville de Québec a d'ailleurs informé les résidents que la machinerie emprunterait cette rue. Un citoyen ajoute que des stationnements ont été ajoutés récemment. Un autre citoyen se questionne si les plans du terrain de soccer seront changés par rapport aux plans initiaux. Un autre indique qu'il avait compris que les travaux seraient débutés à ce moment-ci. Un autre citoyen précise que des travaux préparatoires seraient préalables à la construction. Une



CONSEIL DE QUARTIER

DE LAC SAINT-CHARLES

citoyenne demande qu'il y ait remise en état par la suite. Une résolution est proposée par M^{me} Tremblay afin de connaître la raison de ces changements et de demander le retour au plan initial, le cas échéant.

RÉSOLUTION 2025-CA-19

Pour les nouvelles installations situées au parc Paul-Émile-Beaulieu (PEB), les travaux devaient initialement sur la rue Delage et finalement, une notification récente indique qu'ils le feront à partir de la rue Françoise-Cabrini ainsi incommodant les citoyens. Considérant également que la rue ne permet pas ce genre de passage, considérant que ce n'était pas prévu à la base, considérant que la rue est laissée sans nettoyage, et considérant que des interdictions de stationnement ont été ajoutées, ajoutant à l'insatisfaction des citoyens, nous demandons à la Ville des clarifications à savoir pourquoi les travaux passent par la rue Françoise-Cabrini et de voir les mesures d'atténuation possibles si le passage par la rue Delage est impossible. Également, nous demandons d'assurer le nettoyage quotidien et les travaux préparatoires adéquats.

L'adoption de la résolution est proposée par M. Franz Gauthier et dûment appuyée par M^{me} Heidi Chalifour.

M^{me} Tremblay indique que la réponse de la Ville, le moment venu, sera publiée sur la page Facebook du conseil de quartier.

M. Day aborde la question du dynamitage qui entraîne des craquements et indique se questionner sur leur origine. M. Thibeault en profite pour présenter un nouvel outil mis en place par la Ville de Québec qui permet de visualiser au moyen d'une carte et d'un tableau interactifs les demandes de travaux actives autant faites par des citoyens que des entreprises, ce qui évite de faire appel au à la ligne d'information citoyenne 311. Il ajoute que ce nouvel outil permet d'effectuer au besoin des dénonciations. M^{me} Tremblay indique qu'une publication sera faite sur Facebook au sujet de l'outil. Un citoyen demande si l'outil permet de faire une recherche spécifique aux travaux de dynamitage. Une nouvelle résolution est suggérée par M^{me} Tremblay à l'effet de demander des clarifications à la Ville de Québec sur le dynamitage réalisé depuis le début du mois de mai qui ont incommodé et continuent d'incommoder certains citoyens.

RÉSOLUTION 2025-CA-20

Il est résolu de demander des clarifications à la Ville de Québec afin de connaître l'origine des travaux de dynamitage effectués depuis les 2 dernières semaines qui incommodent les citoyens.

L'adoption de la résolution est proposée par M. Bertrand Day et dûment appuyée par M^{me} Heidi Chalifour.

Procès-verbal du 14 mai 2025

Conseil d'administration du conseil de quartier de Lac-Saint-Charles



CONSEIL DE QUARTIER

DE LAC SAINT-CHARLES

Une citoyenne demande si M. Verret a démissionné, ce à quoi M^{me} Tremblay répond par la négative.

25-04-07 Affaires en cours

• Programme de mobilisation à la sécurité routière 2025

Une demande de subvention a été faite en novembre 2024 par le conseil de quartier dans le cadre du Programme de mobilisation à la sécurité routière 2025, lequel s'est adjoint deux écoles primaires, soit l'école l'Arc-en-Ciel et l'école de la Passerelle, faisant en sorte de porter l'enveloppe budgétaire totale à 9 000 \$, chaque demandeur bénéficiant d'une subvention de 3 000 \$. Il a été convenu qu'une partie de cette enveloppe serve à la détermination des enjeux en matière de sécurité routière dans le quartier. Aussi, la firme Accès transports viables a-t-elle été approchée puis mandatée pour récolter des données et réaliser des activités de sensibilisation. Le détail des coûts pour ce faire est le suivant : 1 500 \$ pour la préparation de l'étude et 2 800 \$ pour le traitement des données, deux cartes cadeau de 50 \$ chacune pour inciter les réponses au sondage, en plus de deux activités de sensibilisation. Deux citoyens se questionnent la nécessité de cette étude, ce à quoi M^{me} Tremblay répond que des données sont nécessaires afin de diriger nos actions. M^{me} Gosselin ajoute qu'une étude avait été faite par les écoles primaires concernées en 2015 et ajoute que la nouvelle étude vise à caractériser la situation actuelle et à proposer des mesures d'atténuation, ce avec quoi les deux écoles sont en accord, responsable de la mise en œuvre des mesures. Elle propose la signature et l'approbation de la dépense de 3 000 \$ pour le conseil de quartier. M^{me} Tremblay l'appuie. M. Tremblay confirme le financement de 3 000 \$ et indique que lorsque la personne assumant la trésorerie sera nommée, la somme pourra lui être acheminée de la façon choisie.

Un second projet ralliant les 2 écoles primaires concernées et Accès transports viables est à venir à hauteur de 8 000 \$ de subvention par école visant à s'engager à réaliser les actions recommandées par la firme une fois les données recueillies. M^{me} Gosselin souhaite prendre une résolution visant à court terme à appuyer le projet et, à terme, à évaluer le plan d'action, à mettre en œuvre certaines actions et à être tenu informé.

RÉSOLUTION 2025-CA-21

Il est résolu que le CQLSC appuie le projet réunissant Accès transports viables et les écoles primaires l'Arc-en-Ciel et de la Passerelle, en vue, à terme, d'apprécier le plan d'action, de mettre en œuvre certaines actions et d'être tenu informé.

L'adoption de la résolution est proposée M^{me} Sophie Gosselin et dûment appuyé par M^{me} Heidi Chalifour.

Procès-verbal du 14 mai 2025

Conseil d'administration du conseil de quartier de Lac-Saint-Charles



• **Rotation de salle**

M. Thibeault demande si le conseil de quartier a toujours la volonté d'effectuer des changements de salles pour ses assemblées. M^{me} Tremblay répond par l'affirmative et indique qu'une résolution a été prise à cet effet. Elle précise que cela a pour but de changer de secteur pour le bénéfice des citoyens. M. Thibeault propose un calendrier comprenant les dates de tenue des assemblées pour l'année à venir le 2^e mercredi du moins avec la salle des Chevaliers de Colomb de Lac-Saint-Charles comme plan A. Il fera des vérifications pour les autres salles possibles, dont celle du parc PEB et des écoles La Passerelle et l'Arc-en-Ciel. M. Day propose l'adoption du calendrier tandis que M^{me} Chalifour la seconde. M^{me} Tremblay précise qu'elle ne sera pas présente en septembre, octobre et novembre.

• **Nominations des officiers**

Il a été convenu entre les administrateurs du conseil de quartier qu'ils occuperont les fonctions suivantes :

M^{me} Claudya Tremblay, présidente
M^{me} Sophie Gosselin, vice-présidente
M^{me} Alexina Bouchard, secrétaire
M^{me} Heidi Chalifour, trésorière
M^{me} Véronique Hunter, gestionnaire TI
M. Bertrand Day, administrateur

25-04-08 Affaires nouvelles

En ce qui a trait au projet d'initiative à l'Espace du lac, M^{me} Élise Carpentier indique que des bénévoles se relayant pour le nettoyage du frigo partage du Lac situé près du IGA Marché Jinchereau et la rotation des aliments, elle souhaiterait leur offrir une activité récompense qui pourrait se dérouler à l'Espace du lac. M^{me} Tremblay demande à M. Thibeault si le conseil de quartier pourrait appuyer financièrement ce projet, ce à quoi il répond par l'affirmative car il s'agit d'une initiative citoyenne. M^{me} Tremblay indique qu'une résolution doit être prise à l'effet de soutenir financièrement cette activité.

RÉSOLUTION 2025-CA-22

Il est résolu que le CQLSC appuie financièrement l'activité récompense destinée aux bénévoles responsables de l'entretien du frigo partage du Lac situé au IGA Marché Jinchereau.

L'adoption de la résolution est proposée par M^{me} Heidi Chalifour et dûment appuyée par M. Franz Gauthier.



CONSEIL DE QUARTIER

DE LAC SAINT-CHARLES

M^{me} Carpentier indique que des jeux, de l'animation ainsi que des prix sont prévus pour la journée d'ouverture prévue le 21 juin, laquelle coïncide avec la fin des classes. Elle demande si le conseil de quartier sera présent et prendra part aux prix offerts dans le cadre du tirage comme les autres organismes présents. Elle ajoute que l'Espace du lac n'obtiendra pas de financement de la Ville de Québec, le programme de places éphémères mis sur pied par la Ville ayant été aboli. M^{me} Tremblay indique qu'une somme de 10 000 \$ est à disposition du conseil de quartier pour de telles initiatives dans la mesure où il dispose de paramètres précis (date, lieu, nature de la dépense). M^{me} Carpentier indique avoir possiblement besoin de panneaux d'affichage. M^{me} Tremblay échangera ultérieurement avec M^{me} Carpentier pour mieux cerner ses besoins et précise qu'avec le dépôt d'un projet en juin, 30 jours ouvrables étant nécessaires au traitement des demandes, une réponse devrait être apportée en juillet.

Des remerciements sont formulés par le conseil de quartier à la Ville de Québec pour la présence policière accrue depuis un an. M. Leclerc souligne l'amélioration constatée au parc PEB.

M. Day aborde la question de la nuisance sonore causée par les véhicules modifiés. M^{me} Tremblay déplore l'absence du conseiller municipal qui aurait pu être sensibilisé à cette réalité s'il avait été présent. M. Thibeault indique que la Ville de Québec est sensible à cette réalité et se penche présentement sur les nuisances sonores.

M. Leclerc demande s'il pourra prendre part à la prochaine rencontre des riverains du lac Saint-Charles mais on précise que ces rencontres sont réservées aux riverains seulement. M^{me} Tremblay indique qu'un point d'information à ce sujet pourra néanmoins être fait à la prochaine assemblée du conseil de quartier prévue le 11 juin.

M^{me} Tremblay explique qu'une initiative du conseil de quartier de Vanier a donné lieu à la mise sur pied de la Table de concertation des conseils de quartier avec notamment pour préoccupation le transport en commun et que le CQLSC entend l'appuyer et tenir la municipalité informée.

RÉSOLUTION 2025-CA-23

Appui à la création d'une table de concertation des conseils de quartier sur le transport en commun (TCTC) à Québec

- Considérant l'importance grandissante que prend le transport en commun dans la Ville de Québec et qu'il prendra dans les années à venir;
- Considérant l'importance d'un bon service de transport en commun pour la qualité de la vie dans les quartiers, la mobilité durable dans une perspective environnementale, la vitalité économique et l'équité sociale;

Procès-verbal du 14 mai 2025

Conseil d'administration du conseil de quartier de Lac-Saint-Charles



CONSEIL DE QUARTIER

DE LAC SAINT-CHARLES

- Considérant que les conseils de quartier constatent différents problèmes en ce qui a trait au transport en commun dans leurs secteurs (enjeux de desserte géographique, d'horaire, d'efficacité des parcours, etc.) et que les membres désirent contribuer à l'amélioration du transport en commun de façon constructive;
- Considérant la venue prochaine du tramway et l'élaboration d'un plan de développement en transport en commun de la couronne nord par le Réseau de transport de la Capitale (RTC);
- Considérant le besoin d'un lieu de concertation permettant de mettre en commun les enjeux et porter les voix des différents quartiers;

Il est proposé par M^{me} Sophie Gosselin et dûment appuyé par M. Bertrand Day que le conseil de quartier de Lac-Saint-Charles recommande l'appui à la création d'une Table de concertation des conseils de quartiers sur le transport en commun dans la Ville de Québec.

25-04-09 Trésorerie

RÉSOLUTION 2025-CA-24

Sur une proposition de M^{me} Alexina Bouchard appuyée par M. Franz Gauthier, il est résolu d'approuver le remboursement de 148,45 \$ à M^{me} Chalifour pour le repas lors de la rencontre de travail tenue le 29 avril.

RÉSOLUTION 2025-CA-25

Sur une proposition de M^{me} Heidi Chalifour appuyée par M^{me} Claudya Tremblay, il est résolu d'approuver le remboursement de 13,97 \$ à M^{me} Alexina Bouchard pour les collations lors de l'assemblée du 14 mai 2025.

25-04-10 Correspondance

M. Thibeault rappelle la possibilité pour deux représentants des conseils de quartier de prendre part au forum organisé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) afin de repenser la participation citoyenne en urbanisme en matière de consultation et d'approbation référendaire le 11 juin.



**CONSEIL
DE QUARTIER**
DE LAC SAINT-CHARLES

25-04-11 Divers

M^{me} Amehoum se joint à la rencontre afin de rappeler qu'elle se présente pour le district de Lac-Saint-Charles afin de représenter la formation Québec forte et fière, et ce, en vue d'assurer le remplacement du conseiller sortant le 5 mai. Elle précise vouloir amener du sang neuf et de la nouveauté, être à l'écoute et faire rayonner Lac-Saint-Charles, qu'elle habite par ailleurs. Elle aimerait enfin travailler en collaboration avec le conseil de quartier

M^{me} Tremblay suggère que tous les candidats puissent venir se présenter dans le cadre des assemblées du conseil de quartier M. Thibeault vérifiera ce qui s'est fait à ce propos par le passé. Il précise cependant sur-le-champ que l'initiative doit provenir du conseil de quartier ou des personnes candidates elles-mêmes.

M. Leclerc indique pour sa part qu'il faut attendre que le processus ait pris fin, ce qui mènerait en octobre suivant la consécration officielle du directeur des élections, et qu'il appartient au conseil de quartier de convier les conseillers. M. Thibeault ajoute que les candidats peuvent se présenter entre le 19 septembre et le 3 octobre.

25-04-12 Levée de l'assemblée

Sur une proposition de M^{me} Claudya Tremblay appuyée par M^{me} Heidi Chalifour, il est résolu de lever l'assemblée à 20 h 31.

Le procès-verbal est rédigé par M^{me} Bouchard.

Claudya Tremblay, présidente

Alexina Bouchard, secrétaire de soutien